



Votants : 86
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 4 décembre 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 décembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2015

RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'EMPLOIS TEMPORAIRES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jérôme BALOGÉ, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Christine HYPEAU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Alain LECOINTE, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Alain LIAIGRE à Rabah LAICHOIR, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Céline VALEZE à Stéphane PIERRON

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Rose-Marie NIETO, Sébastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20151214-c23-12-2015-DE
Date de télétransmission : 21/12/2015
Date de réception préfecture : 21/12/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2015

RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'EMPLOIS TEMPORAIRES

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée ;

REGIE DES DECHETS MENAGERS

La Régie des déchets ménagers a besoin de recruter des agents temporaires pour accroissement temporaire d'activité, formation des agents de la RDM ou accroissement saisonnier d'activité

Collecte des déchets

A/ Accroissement saisonnier d'activités

Vacances été

- 18 emplois rémunérés par référence au grade d'adjoint technique 1ère classe maximum.

Vacances Noël

- 15 emplois rémunérés par référence au grade d'adjoint technique 1ère classe maximum.

B/ Accroissement temporaire d'activités (polyvalence – formation – inaptitude d'agents - reprise de collectes supplémentaires)

- 5 emplois rémunérés par référence au grade d'adjoint technique 1ère classe maximum
- 2 emplois rémunérés par référence au grade d'adjoint technique 1ère classe maximum en attente des recrutements sur emplois permanents.

Traitement des déchets

A/ Accroissement saisonnier d'activités- Déchetteries

Vacances été

- 6 emplois rémunérés par référence au grade d'adjoint technique 2ème classe.

Vacances Noël

- 4 emplois rémunérés par référence au grade d'adjoint technique 2ème classe

B/ Accroissement temporaire d'activités- Déchetterie

- 2 emplois rémunérés par référence au grade d'adjoint technique 2ème classe
- 1 emploi à temps non complet (30h00) rémunéré par référence au grade d'adjoint technique 2ème classe pour remplacer l'inaptitude de 2 agents en déchetteries

C/ Accroissement temporaire d'activités- TRAITEMENT

- 3 emplois rémunérés par référence au grade d'adjoint technique 1ère classe maximum
 - 2 conducteurs d'engins
 - 1 chauffeur Poids lourd

D/ Accroissement temporaire d'activités- Secteur administratif

- 1 emploi rémunéré par référence au grade d'adjoint administratif 2ème classe

ASSAINISSEMENT

Afin de répondre à un accroissement d'activités (contrôles de bon fonctionnement des installations) :

Il convient de créer :

- * 2 emplois rémunérés sur la base d'un technicien
- * 1 emploi rémunéré sur la base d'un adjoint technique 1ère classe maximum

SERVICES DIVERS

Afin de répondre à un accroissement d'activités :

Il convient de créer :

- * 1 emploi rémunéré sur la base d'un adjoint administratif de 2ème classe

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / NIORT TERMINAL – SMO

Dans le cadre du suivi administratif et comptable du service, il convient de renforcer les effectifs par la poursuite de l'emploi à 50% rémunéré sur la base d'un adjoint administratif de 2ème classe.

SPORTS D'EAU

Afin de préparer la mise en œuvre des ouvertures estivales des Piscines de Magné et Sansais, il convient de renforcer les équipes en place par 2 emplois, pour accroissement temporaire d'activités :

Piscine de Magné :

- * 1 emploi rémunéré sur la base d'un adjoint administratif de 1ère classe maximum
- * 2 emplois rémunérés par référence au grade d'E.T.A.P.S.

Piscine de Sansais :

- * 1 emploi rémunéré sur la base d'un adjoint administratif de 1ère classe maximum
- * 4 emplois rémunérés par référence au grade d'E.T.A.P.S.

ASSEMBLEES ET PATRIMOINE LOGISTIQUE ENERGIES

Afin de répondre à un accroissement d'activité, il convient de renforcer les effectifs par un mi-temps rémunéré sur la base d'un adjoint administratif de 2ème classe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les créations d'emplois temporaires.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 86
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques BROSSARD

Vice-Président Délégué